

# AIDE- mémoire

## RÉSIDUS ALIMENTAIRES

**Restants de table**, papiers et cartons souillés par des aliments.  
[monorganibac.ca](http://monorganibac.ca)

- Aucun sac de plastique
- Branches, feuilles mortes et gazon refusés

## ORDURES \*

Bac roulant obligatoire de 120 L, 240 L ou de 360 L seulement.

- Bac gris, noir ou vert
- Prise européenne
- Un seul bac roulant permis par adresse

## RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, chaume du printemps, retailles de haies, brindilles et gazon.

- Sac de papier recommandé
- Sac de plastique orange ou transparent accepté
- **Sac noir refusé**

## RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages et imprimés.  
**Aucune matière à côté du bac** ne sera ramassée.

- Sac de plastique dans des sacs
- Contenants rincés

## ENCOMBRANTS

Réservez **avant le vendredi midi précédent** votre collecte mensuelle :

- En ligne au [mrcvr.ca/encombrants](http://mrcvr.ca/encombrants)
- Par téléphone au service Info-collectes ou au 450 641-3070

## POINT DE VERRE

Point de dépôt pour une meilleure valorisation du verre.

- Verre transparent et coloré
- Bouteilles, pots, pots Mason
- Les contenants doivent être rincés
- Les bouchons et les couvercles doivent être retirés

\* Lorsque vous déposez vos matières aux ordures, celles-ci sont envoyées à l'enfouissement, sans être triées. **Un bon tri à la source peut faire toute la différence !**

**Si à 19 h la collecte n'a pas eu lieu**, veuillez laisser votre bac en bordure de rue jusqu'à 19 h le lendemain et informez Info-collectes via le formulaire en ligne au [mrcvr.ca/info-collectes](http://mrcvr.ca/info-collectes).

## ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Préparer votre visite et trier vos matières avant d'arriver. Pour connaître les heures d'ouverture, consultez le site Web au [mrcvr.ca/ecocentre](http://mrcvr.ca/ecocentre).

● Sapins  
● Encombrants  
● Résidus verts  
● Récupération  
● Ordures  
● Résidus alimentaires

### JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

### FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

### MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

### AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

### MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

### JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

### JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

### AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

### SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

### OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

### NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

### DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		



**Restez bien informé,  
téléchargez l'appli !**

Profitez de précieux conseils afin d'adopter de bonnes habitudes de gestion des matières.

À partir du **1<sup>er</sup> janvier 2025**, certains changements seront en *vigueur*.

### RÉSIDUS ALIMENTAIRES (bac brun)

- Les seules matières acceptées sont maintenant les restants de table ainsi que les papiers et les cartons souillés par des aliments.
- Le gazon, les branches, les feuilles mortes, le chaume et les résidus de jardin et/ou de potager **sont interdits**. L'apport qualitatif de ces matières n'est pas assez important par rapport au potentiel de contamination par des matières non désirées. **Déposer ces matières à la collecte des résidus verts.**
- **Aucun** sac de plastique n'est permis, même si la mention biodégradable et/ou compostable y est inscrite.

### RÉCUPÉRATION (bac bleu)

- Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué ! Il suffit de se poser la question : **est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?** Si la réponse est oui, alors ça y va !
- Le plastique alimentaire n° 6 (ex. : barquette de viande, petit pot de yogourt, etc.) est maintenant accepté.
- Le polystyrène de protection (ex. : celui qui protège votre nouvelle télévision) est refusé, mais accepté à l'Écocentre régional.
- Les aérosols sont refusés, mais acceptés à l'Écocentre régional.
- Le bac roulant à prise européenne de couleur bleue est obligatoire.

### SERVICE INFO-COLLECTES

[mrcvr.ca/info-collectes](https://mrcvr.ca/info-collectes)  
[infocollectes@mrcvr.ca](mailto:infocollectes@mrcvr.ca)  
450 464-4636 • 1 844 722-4636



bien trier  
vos matières  
un jeu  
d'enfant

## 2025 CALENDRIER DE COLLECTES

Avant de jeter, pensez à **réduire**,  
**recycler**, **réemployer** et **valoriser**.

